

La lettre de **PERSAC**

10

RECTO

- Nouvelle boulangerie.
- Compte rendu succinct de séance du conseil municipal du 25.10.2021.

VERSO

- Atelier décoration de Noël.
- Marché de Noël, exposition, etc..
- Dates à retenir.

Octobre 2021

Travaux
boulangerie,
c'est parti !

L'équipe municipale

Le chantier de la nouvelle boulangerie a commencé.

Vous avez sans doute pu remarquer que nos artisans locaux ont commencé leur ouvrage et relèvent le challenge d'un chantier éclair pour que nous ayons une boulangerie, boutique mais aussi les outils de production opérationnels pour le début de l'année 2022.

Les différents corps de métiers vont se succéder, orchestrés par Eric GARCIA afin d'offrir un équipement complet de production sur site, de pains variés et de viennoiseries.

Ainsi vont se succéder dans l'ordre ci-dessous :

- L'entreprise **BROETTO** pour le gros oeuvre,
- L'entreprise **EGC** pour l'électricité,
- L'entreprise **Eric GARCIA** pour la plomberie,
- L'entreprise **PMC** pour la menuiserie,
- et enfin l'entreprise **G.SIREAU** pour la peinture.

Lors des travaux, afin de maintenir le service de distribution de pain frais, un dépôt est à l'étude afin de pallier la fermeture du Tabac-Pressé-Epicerie.

Le conseil municipal du lundi 25 octobre 2021 a décidé :

- à l'unanimité de créer un emploi permanent d'adjoint technique à temps non complet, à raison de 24 heures hebdomadaires, à compter du 1er janvier 2022 pour pallier au départ à la retraite de notre agent d'entretien, adjointe technique actuelle.
- à l'unanimité d'accepter la répartition libre proposée par le Conseil communautaire du 23 septembre 2021 relative à la répartition du Fond de Péréquation Intercommunal et Communal (FPIC) entre les communes et la Communauté de communes.
- à la majorité, par 10 pour et 1 abstention d'approuver le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCVG du 15 septembre 2021, qui précise la révision de l'Attribution de Compensation pour les actes liés à l'instruction des demandes d'urbanisme des communes relative au service « Instruction du droit des sols ».
- à la majorité par 10 pour et 1 abstention d'appliquer les tarifs aux redevances et droits de passage dus par les opérateurs de communications électroniques pour l'occupation du domaine public. Artère aérienne = 55,05 € / km. Artère en sous-sol = 41,29 € / km. Emprise au sol = 27,53 € / m² et de retenir les montants « plafonds » des redevances dues pour l'année 2021. Une redevance de 2 447,07 € sera donc demandée à Orange.
- à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer la Convention Mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine avec la SOREGIES pour la période de fin d'année 2021. La SOREGIES pose et dépose les illuminations de Noël.
- à l'unanimité de fixer le prix de vente du lot n°6 de la tranche 1 et des lots n°1, n°2, n°3 et n°4 de la tranche 2 du lotissement Résidence des 4 Vents à 8,50€ HT / m², et ainsi de revoir à la baisse le prix de vente de ces lots afin de trouver de nouveaux acquéreurs. La TVA sera appliquée selon le taux en vigueur.
- à l'unanimité d'adopter le règlement budgétaire et financier de la commune de Persac, en précisant que ce règlement s'appliquera au budget principal et aux budgets annexes de la commune.
- à l'unanimité d'approuver la mise en place du paiement en ligne des titres de recettes via le dispositif PayFip pour le budget principal et le budget annexe et d'autoriser le maire à signer la convention d'adhésion à PayFip.
- à l'unanimité d'approuver la mise en place des prélèvements automatiques pour le règlement des loyers des logements et espaces communaux.
- à l'unanimité d'approuver la mise en place des prélèvements automatiques pour le règlement des factures de cantine scolaire sur le Budget Principal.

Ce résumé
va à l'essentiel,
pour plus de précisions
RDV sur persac.fr

Marché de Noël

La Maison Pour Tous organise son marché de Noël le **dimanche 28 novembre** à l'Espace 3 Rivières de 10 à 18h.

Exposition

Persac est à l'honneur dans l'exposition : **Dragon versus Dinosaur** qui retrace l'Histoire, des dinosaures, ces reptiles fascinants qui ont peuplé la Terre, durant plus de 180 millions d'années, jusque dans le Poitou.

Jusqu'au **4 décembre** au musée archéologique de Civaux
05.49.48.34.61

Appel à artiste

Derniers jours pour postuler et présenter votre ou vos projets d'oeuvres (2 par candidats) pour notre Espace 3 rivières. Renseignements: **06.31.74.40.81**

Atelier conte

L'atelier **Conte et art de la parole** va avoir lieu le samedi

4 décembre à 14h00

à l'ancienne école route de Moulismes. Corinne PIGNOUX

06.19.38.88.40

Cours de danse

Les cours de danse **MODERN'JAZZ** et **HIP HOP** ont lieu maintenant tous les samedis matin : de 10h à 11h pour les enfants et un samedi sur deux de 11h à 13h pour les adolescents et adultes. Sarah DAVID vous y attend, venez nombreux ! Renseignements:

05.49.48.24.78 / 06.88.39.22.00



Bolneta - Valeria - Pexels.com

“Venez nombreux embellir votre village dans une ambiance conviviale”

Atelier préparation de décorations de NOËL de 14h à 17h à « l' espace des 3 rivières »

le **Mercredi 17** et/ou **24 novembre**,
et le **Samedi 20** et/ou **27 novembre**,

Pose des décorations de NOËL dans le village suivi d'un gouter en fin d'après midi à « l' espace des 3 rivières »

le **Mercredi 8 décembre**
et le **Samedi 11 décembre**

Renseignements complémentaires
05.49.48.47.15



DATES à RETENIR

N'hésitez pas à nous envoyer vos questions et vos contributions par mails à persac@departement86.fr

15 11 21

Commission Vivre Ensemble.

-Mise en place de la commission jeunes

17 11 21

1^{er} RDV de l'atelier décor de NOËL

-Espace 3 Rivières à 14 H

22 11 21

Conseil municipal

-vous pouvez envoyer vos questions par l'intermédiaire du site "persac.fr"

28 11 21

Marché de Noël de la MPT

-Espace 3 Rivières de 10 à 18 H



Mairie de PERSAC, 3 Grand' rue - 86 320 PERSAC



persac@departement86.fr - persac.fr



05.49.48.47.15

